

<b>PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 SEPTEMBRE 2019</b>
--

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-trois septembre à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni à Cambrai (Nord), 14 Rue Neuve, sur la convocation qui lui a été adressée le seize septembre deux mil dix-neuf, en application des dispositions de l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales sous la présidence de M. François-Xavier VILLAIN, Président.

Nombre de délégués communautaires en exercice	93
Nombre de délégués communautaires présents	73
Nombre de votes	81

**Nombre de conseillers communautaires titulaires présents : 73**

M. François-Xavier VILLAIN, **Président**,

M. Jean-Pierre COUVENT, M. Jacques LEGENDRE, M. Serge FOVEZ, M. Sylvain TRANOY, Mme Maryvone RINGEVAL, M. Jean-Pascal LEROUGE, M. Michel LIENARD, Mme Monique BOUQUIGNAUD, M. Didier DRIEUX, M. Yves COUPE, M. Daniel POTEAU, M. Marc DERASSE, M. Philippe LOYEZ, M. Jean-Marie DEVILLERS, Jacques DENOYELLE **Vice-présidents**,

**ABANCOURT** : Mme Françoise LAINE – **ANNEUX** : M. Thierry LEVEQUE - **AUBENCHEUL-AU-BAC** : M. Michel PRETTRE – **BANTIGNY** : M. Yves MARECAILLE - **BANTOUZELLE** : Mme Sylviane MAUR - **BLECOURT** : M. Albert LEVERD – **BOURSIES** : M. Slimane RAHEM - **CAGNONCLES** : M. Edouard SLEDZ - **CAMBRAI** : M. Michel BARTKOWIAK, M. Jean-Pierre BAVENCOFFE, Mme Martine BILBAUT, Mme Amélia CAFEDE, Mme Dominique CARDON, Mme Marie-Anne DELEVALLEE, Mme Françoise DEMONTFAUCON, M. Christian DHENIN, Mme Nathalie DROBINOHA, Mme Christiane FISCHER, Mme Dominique HERBIN, M. Brahim MOAMMIN, M. Olivier MOITY, Mme Maria-José POMBAL, Mme Laurence SAYDON, M. Benoit VAILLANT, M. Pierre-Antoine VILLAIN - **CREVECOEUR-SUR-ESCAUT** : M. Gilbert DRAIN - **CUVILLERS** : M. Emile MILLIOT - **DOIGNIES** : M. Pascal MOMPACH - **ESCAUDOEUVRES** : M. Patrice EGO, Mme Annick RICHEZ – **ESNES** : M. Olivier GOBERT - **ESTRUN** : M. Jean-Luc FASCIAUX - **ESWARS** : M. Francis REGNAULT - **FRESSIES** : M. Henri GAMEZ - **GOUZEACOURT** : M. Jacques RICHARD - **HAYNECOURT** : M. Alain PARSY - **HEM LENGLET** : Mme Yvette BLANCHARD - **HONNECOURT-SUR-ESCAUT** : M. Jean-Pierre GOLEBIEWSKI - **IWUY** : Mme Emilie DUPUIS, M. Stéphane GRANSART - **LES RUES DES VIGNES** : M. Marc LANGLAIS - **LESDAIN** : Mme Geneviève GAUTIER - **MASNIERES** : M. Francis NOBLECOURT, Mme Annie ALEXANDRE - **MOEUVRES** : M. Gérard SETAN – **NEUVILLE-SAINT-REMY** : Mme Francine COUVENT - **NIERGNIES** : Mme Marjorie GOSSELET-CAMBRAI – **PAILLENCOURT** : M. Fabrice LEFEBVRE - **RAILLENCOURT-SAINTE-OLLE** : M. Patrice GRANSARD - **SAILLY-LEZ-CAMBRAI** : Mme Marie-Thérèse DOIGNEAUX - **SANCOURT** : M. Claude LECLERCQ – **SERANVILLERS-FORENVILLE** : Mme Marie-Bernadette BUISSET-LAVALARD – **THUN-SAINT-MARTIN** : M. Henri DESPRES - **VILLERS-EN-CAUCHIES** : M. Pascal DUEZ - **VILLERS-GUISLAIN** : M. Gérard ALLART - **VILLERS-PLOUICH** : M. Raymond MACHUT, **WAMBAIX** : M. André VERRIER.

**Nombre de conseillers communautaires absents excusés, ayant donné procuration : 05**

**BANTEUX** : Mme Bernadette GODET, titulaire, qui donne procuration à Mme Sylviane MAUR, titulaire - **CAMBRAI** : Mme Michèle BARTIER, titulaire, qui donne procuration à Mme Martine BILBAUT, titulaire, Mme Sylvie LABADENS, titulaire, qui donne procuration à M. Jean-Pierre BAVENCOFFE, titulaire, Mme Sylviane LIENARD, titulaire, qui donne procuration à M. Christian DHENIN, titulaire, **NEUVILLE-SAINT-REMY** : M. Christian DUMONT, titulaire, qui donne procuration à Mme Francine COUVENT, titulaire.

**Nombre de conseillers communautaires absents excusés, ayant donné suppléance : 03**

**CANTAING-SUR-ESCAUT** : M. Jean-Claude DESCHAMPS, titulaire, a donné suppléance à M. Eric PARENT, suppléant

**RIEUX-EN-CAMBRESIS** : M. Michel MOUSSI, titulaire, qui donne procuration à Mme Thérèse MAIRESSE-LEROY, suppléante – **TILLOY-LEZ-CAMBRAI** : M. Jean-Pierre LAGON, titulaire, qui donne procuration à M. Christian GRATPANCHE

**Nombre de conseillers communautaires absents, excusés, n'ayant pas donné pouvoir ou suppléance : 12**

**AWOINGT** : M. Jean-Richard LECHOWICZ - **CAMBRAI** : Mme Marilyne HOSCHEDE, M. Nicolas SIEGLER – **CAUROIR** : M. Benoît DHORDAIN - **ESCAUDOEUVRES** : M. Jean-Pierre DUEZ - **FLESQUIERES** : Mme Fernande LAMOURET - **GONNELIEU** : M. Roland CARREZ – **NAVES** : M. Jean-Pierre DHORME – **PROVILLE** : M. Daniel DELWARDE, Mme Capucine TIMAL - **RAMILLIES** : M. Olivier DELSAUX - **RIBECOURT-LA-TOUR** : M. Jean-Pierre LEVEAUX.

**Secrétaire de séance** : M. Benoît VAILLANT.

**Compte rendu de décisions prises en vertu de l'article L. 5211-10 du C.G.C.T. et de la délibération N°2017-01-12-22 du 12 janvier 2017, et information sur l'attribution de marchés publics**

**Prend acte**

du compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L. 5211-10 du C.G.C.T. et de la délibération N°2017-01-12-22 du 12 janvier 2017, et information sur l'attribution de marchés publics.

**Avis sur le compte rendu de la réunion du conseil communautaire du 11 avril 2019**

Rapporteur : M. François-Xavier VILLAIN - Président

**A l'unanimité**

Valide le compte rendu du conseil communautaire du 11 avril 2019 qui a été envoyé.

**DELIBERATION 2019-09-01 : INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Rapporteur : M. François-Xavier VILLAIN, Président

Le Président **installe** le conseiller communautaire suppléant pour la commune d'Escaudoeuvres, M. Jean-Pierre DUEZ.

**DELIBERATION 2019-09-02 : COMPTE-RENDU DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES – RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES SUR LA GESTION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CAMBRAI POUR LES EXERCICES 2017 ET SUIVANTS**

Rapporteur : M. François-Xavier VILLAIN, Président

**Prend acte** du rapport d'observations définitives et sa réponse de la Chambre régionale des comptes qui a été transmis.

**DELIBERATION 2019-09-03 : VENTE DES TERRAINS DE L'ANCIENNE BASE AERIENNE BA 103**

Rapporteur : M. François-Xavier VILLAIN, Président

**A l'unanimité**

Décide :

- d'autoriser la vente des terrains et des constructions y édifiées, situés sur les communes de Haynecourt (Nord) et de Sancourt (Nord) à la société E-Valley Services 2, dont le siège social est à la Courneuve (93120), 160 avenue Paul Vaillant Couturier, identifiée sous le numéro SIREN 813 956 265 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny (ou a toute société qui se substituerait à E-Valley Services 2), sous les conditions suspensives visées dans les promesses de vente et dans les conditions et termes définis ci-dessous ;
- d'accepter que la vente des terrains précités et des constructions y édifiées, soit conclue au prix de base de 3.691 051, 66 €, lequel pourra être ajusté à la baisse sans limitation pour prendre en compte les coûts toutes taxes comprises pouvant être supportés par l'acquéreur au

titre des travaux (notamment de recherche, de dépollution et de réhabilitation), diagnostics, études, chiffrages, frais financiers liés à la réhabilitation de son projet immobilier. Le prix une fois définitivement déterminé soit stipulé payable à terme en totalité au plus tard à l'expiration d'un délai de cinq ans commençant à courir à la date de signature de l'acte de vente autorisé par la présente délibération ;

- d'accepter la vente des terrains précités ;
- d'accepter la constitution de toutes servitudes nécessaires à l'aménagement du Site ou à la réalisation du projet, tant actives que passives, au profit ou à la charge des parcelles vendues, sur les parcelles K1 et/ou K2 et/ou K3 dites « EMPRISES CADASTREES » sections A numéros 1024 et 1025 et ZB numéros 133 sur la commune de Haynecourt, et ce sans aucun versement d'indemnité distincte du prix ;
- d'accepter de stipuler au profit de la société E-Valley Services 2 ou de son substitué dans l'acte de vente des terrains concernés tout droit de préférence pour l'acquisition des parcelles K1 et/ou K2 et/ou K3 dites « EMPRISES IMPACTEES » ou de consentir le jour de la signature dudit acte de vente, au profit de ladite société E-Valley Services 2 ou de son substitué toute promesse de vente sur lesdites parcelles K1 et/ou K2 et/ou K3 et sans aucun versement d'acompte ni stipulation de clause pénale ;
- d'autoriser Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération de Cambrai à signer tout acte de vente, aux conditions précitées, concernant les terrains concernés avec la société E-Valley Services 2 (ou toute société qui se substituerait à celle-ci), ainsi que de procéder à la réalisation et à la signature de tous actes et documents y afférents et effectuer toutes formalités y relatives.

**DELIBERATION 2019-09-04 : CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL – MUSIQUE ET THEATRE – MODALITES D'INDEMNISATION DES JURYS**

Rapporteur : M. Jean-Pierre COUVENT, Vice-président

**A l'unanimité :**

Accepte les modalités de rémunération des jurys.

**DELIBERATION 2019-09-05 : PERSONNEL COMMUNAUTAIRE – EVOLUTION DE LA CONVENTION DE MUTUALISATION – PROPOSITION D'AVENANT**

Rapporteur : M. Serge FOVEZ, Vice-président

**A l'unanimité**

Décide :

- d'ajouter à la convention de mutualisation la mise à disposition individuelle et partielle d'un ingénieur hors-classe détaché sur emploi fonctionnel de directeur des services techniques de la Ville de Cambrai au profit de la communauté d'agglomération de Cambrai,
- du versement par la C.A.C. à l'agent un complément de rémunération sous forme de régime indemnitaire d'un montant de 1500 €/mois avant retenue sur impôts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019.
- de dire en conséquence que les fonctionnaires mis à disposition au sein des services de la CAC pourront bénéficier des dispositions relatives au régime indemnitaire statutaire instaurées par délibération du conseil communautaire du 12 janvier 2017.

**DELIBERATION 2019-09-06 : FINANCES : AFFECTATION DES RESULTATS**

Rapporteur : M. Serge FOVEZ, Vice-président

**A l'unanimité**

Valide l'affectation de résultats suivante :

**Résultats de clôture du budget annexe 2018 et affectations du résultat :**

**BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS**

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Résultat cumulé (Déficit)

306.834,17 €

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Résultat cumulé (Déficit)

306.834,17 €

**AFFECTATION :**

- **Article 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé »** 306.834.17 €

**DELIBERATION 2019-09-07 : FINANCES : DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE : ATTRIBUTIONS 2019**

Rapporteur : M. Serge FOVEZ, Vice-président

**A l'unanimité :**

Approuve les attributions de la Dotation de Solidarité Communautaire pour l'année 2019.

**DELIBERATION 2019-09-08 : FINANCES : DECISIONS MODIFICATIVES N° 2**

Rapporteur : M. Serge FOVEZ, Vice-président

**A l'unanimité :**

Approuve l'ensemble des ajustements.

**DELIBERATION 2019-09-09 : REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAUTAIRE**

Rapporteur : M. Serge FOVEZ, Vice-président

**A l'unanimité**

Décide :

- de fixer le montant de la redevance d'occupation du domaine public communal à 150,00 € (cent cinquante euros) par mois et par emplacement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020,
- de recouvrer la redevance lors de la remise de l'arrêté d'autorisation d'occupation du domaine public communautaire,
- d'imputer cette recette au budget interventions économiques.

**DELIBERATION 2019-09-10 : REPRISE DES CREDITS DU SYNDICAT MIXTE DES FAUCARDEMENTS DE LA SENSEE**

Rapporteur : M. Serge FOVEZ, Vice-président

**A l'unanimité :**

Décide :

- de valider la répartition de l'actif et du solde de la trésorerie du syndicat,
- d'acter que les crédits seront repris dans une DM.

**DELIBERATION 2019-09-11 : NORDSEM : PAIEMENT DU SOLDE DE LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CAC**

Rapporteur : M. Serge FOVEZ, Vice-président

**A l'unanimité :**

Décide :

- de verser une participation de 84 000 € à la NORDSEM,
- de dire que les crédits seront inscrits dans la DM n°2.

**DELIBERATION 2019-09-12 : CONVENTION D'OBJECTIFS 2019 ENTRE LA CAC ET L'ADIL**

Rapporteur : M. Sylvain TRANOY, Vice-président

**A l'unanimité :**

Décide :

- d'approuver le versement d'une subvention de 9 296 €,
- d'autoriser M. le Président à signer la convention telle qu'elle est jointe en annexe ;
- de dire que les crédits sont inscrits au budget.

**DELIBERATION 2019-09-13 : CONVENTION CADRE ENTRE LA CAC ET L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER (EPF) – AVENANT**

Rapporteur : M. Sylvain TRANOY, Vice-président

**A l'unanimité :**

Décide d'autoriser M. le Président à signer l'avenant à la convention-cadre de partenariat entre l'établissement public foncier et la communauté d'agglomération de Cambrai et les documents en découlant.

**DELIBERATION 2019-09-14 : FONDS DE CONCOURS EXPERIMENTAUX POUR LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS PAR RUISSELLEMENT – PROGRAMMATION 2019**

Rapporteur : Mme Maryvone RINGEVAL, Vice-présidente

**A l'unanimité :**

Décide :

- d'accepter le versement des fonds de concours au titre de la programmation 2019,
- d'autoriser M. le Président à signer les documents afférents,
- de dire que les crédits sont et seront inscrits au budget.

**DELIBERATION 2019-09-15 : FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES RURALES – COMPLEMENT DE PROGRAMMATION 2019**

Rapporteur : Mme Maryvone RINGEVAL, Vice-présidente

**A l'unanimité :**

Décide :

- d'accepter le versement du fonds de concours à la commune d'Anneux au titre de la programmation 2019,
- d'autoriser M. le Président à signer les documents afférents,
- de dire que les crédits sont et seront inscrits au budget.

**DELIBERATION 2019-09-16 : CONVENTION D'OBJECTIFS 2019 ENTRE LA CAC ET ANIM'ENCLAVE**

Rapporteur : Mme Maryvone RINGEVAL, Vice-présidente

**A l'unanimité :**

Décide :

- d'accepter les termes de la convention d'objectifs,
- de décider du versement de cette subvention,
- d'autoriser M. le Président à signer celle-ci et toutes pièces afférentes,
- de dire que les crédits sont inscrits au budget.

**DELIBERATION 2019-09-17 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – PARC D'ACTIVITES DES HAUTS DE GOUZEUCOURT – ETABLISSEMENTS DI MARIO – SCI MICCLE – VENTE DE PARCELLE**

Rapporteur : M. Michel LIENARD, Vice-président

**A l'unanimité :**

Décide :

- de vendre la parcelle référencée ZO40p à la SCI MCCLE ou toute autre société s'y substituant au prix de 1300€ HT.
- d'autoriser M. le Président à signer l'acte de vente et tout document s'y rapportant.

**DELIBERATION 2019-09-18 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – VENTE D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER – PARC D'ACTIVITES ACTIPOLE DE L'A2**

Rapporteur : M. Michel LIENARD, Vice-président

**A l'unanimité :**

Décide :

- de vendre une première partie de l'ensemble immobilier référencée ZA 165 et ZH246 au prix de 2,3M€HT à la société Plascere ou à toute autre société s'y substituant,
- d'établir une servitude de passage,
- d'accepter les termes et conditions de la promesse de vente sur les autres lots et d'autoriser M. Le Président à signer les promesses de vente.
- d'autoriser M. Le Président à signer l'acte de vente et tous les documents nécessaires à celle-ci.

**DELIBERATION 2019-09-19 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – PARC D’ACTIVITES ACTIPOLE DE L’A2 – VENTE DES PARCELLES ZC179 A SANCOURT ET ZA169 A SAILLY-LEZ-CAMBRAI A LA SOCIETE LIDL**

Rapporteur : M. Michel LIENARD, Vice-président

**A l’unanimité :**

Décide :

- de procéder à la vente des parcelles ZC179 et ZA169 à la SNC LIDL ou à toute autre société s’y substituant
- de vendre la parcelle au prix de 16€/m<sup>2</sup>
- d’autoriser le président à signer tous les documents à intervenir afférents à cette vente.

**DELIBERATION 2019-09-20 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – PARC D’ACTIVITES ACTIPOLE DE L’A2 – VENTE D’UNE PARCELLE A LA SOCIETE FD INTEGRATEUR**

Rapporteur : M. Michel LIENARD, Vice-président

**A l’unanimité :**

Décide :

- vendre la parcelle référencée ZH 249p2 située à Raillencourt-Sainte-olle sur le parc d’activités Actipole de l’A2 au prix de 14€/m<sup>2</sup>, à la SAS Reivax ou à toute autre société s’y substituant,
- d’autoriser M. Le Président à signer tous les actes et documents nécessaires à cette vente.

**DELIBERATION 2019-09-21 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – PARC D’ACTIVITES DES HAUTS DE GOUZEACOURT – VENTE D’UNE PARCELLE A LA IMMALDI ET COMPAGNIE SAS**

Rapporteur : M. Michel LIENARD, Vice-président

**A l’unanimité :**

Décide :

- de la vente des parcelles référencées ZO 137, ZO 133, ZO 131 d’une superficie totale de 16109m<sup>2</sup> au prix de 354 398 € à la Immaldi et Compagnie SAS ou à tout autre société s’y substituant, sous réserve de l’obtention du permis de construire,
- d’autoriser M. Le Président à signer tous les actes afférents à ce dossier.

**DELIBERATION 2019-09-22 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – VENTE D’UNE PROPRIETE IMMOBILIERE COMMUNAUTAIRE SITUÉE A CAMBRAI, 2 AVENUE FRANCOIS MITTERRAND**

Rapporteur : M. Michel LIENARD, Vice-président

**A l’unanimité :**

Décide :

- d’autoriser la vente à la SAS SOFRATEL ou toute autre société s’y substituant,
- de vendre au prix de 600 000€,
- d’autoriser M. Le Président à signer tous les actes et documents afférents à cette vente.

**DELIBERATION 2019-09-23 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – AIDE A L’IMMOBILIER – SAS DJP SOLUTIONS D’IMPRESSION**

Rapporteur : M. Michel LIENARD, Vice-président

**A l’unanimité :**

Décide :

- d’accorder une aide à l’immobilier de 25000€ à la SAS DJP Impression ou à toute société s’y substituant,
- d’autoriser M. Le Président à signer tous les actes afférents,
- de préciser que les dépenses sont prévues au budget.

**DELIBERATION 2019-09-24 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – SIGNALÉTIQUE A METTRE EN PLACE SUR LES PARCS D'ACTIVITES – DEMANDE DE FINANCEMENT LEADER**

Rapporteur : M. Michel LIENARD, Vice-président

**A l'unanimité :**

Décide :

- de faire une demande de subvention dans le cadre du programme Leader auprès du Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis pour la mise en place d'une signalétique sur les parcs d'activités,
- de préciser que les crédits sont prévus au budget,
- d'autoriser M. Le Président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

**DELIBERATION 2019-09-25 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – DEVELOPPEMENT DU PARC PHOTOVOLTAIQUE SUR LE SITE DE NIERGNIES-SERANVILLERS-FORENVILLE – BAIL EMPHYTEOTIQUE SOUS CONDITION SUSPENSIVE, PROTOCOLE D'INVESTISSEMENTS, PACTE D'ACTIONNAIRES, STATUS DE LA SPES DU CAMBRESIS 2 ET CONVENTION D'INDEMNISATION**

Rapporteur : M. Michel LIENARD, Vice-président

**A l'unanimité :**

Décide :

- d'approuver les éléments du projet de bail emphytéotique sous condition suspensive entre la Communauté d'agglomération de Cambrai et la SPES du Cambrésis 2,
- d'approuver les éléments du projet de protocole d'investissements, du projet de pacte d'actionnaires à intervenir, des statuts de la SPES du Cambrésis 2 et du projet de convention d'indemnisation,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le bail emphytéotique sous condition suspensive, le protocole d'investissements, le pacte d'actionnaires, les statuts de la SPES du Cambresis 2 et le projet de convention d'indemnisation,
- d'autoriser M. Le Président à négocier et à signer un bail et une documentation d'investissements similaires à celle soumise pour la SPES du Cambrésis 2, pour la SPES du Cambrésis 3, sous réserve qu'ils présentent les mêmes modalités et les mêmes caractéristiques.

**DELIBERATION 2019-09-26 : TRABSFERT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE HAYNECOURT DANS LE DOMAINE PUBLIC DE LA CAC DU CHEMIN N° 5 ET DE SA DESSERTE SITUEE SUR HAYNECOURT**

Rapporteur : M. Michel LIENARD, Vice-président

**A l'unanimité :**

Décide :

- d'approuver le transfert du chemin n°5 et de sa desserte situés sur Haynecourt dans le domaine public intercommunal en application de l'article L3112-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes et documents correspondants à cette affaire.

**DELIBERATION 2019-09-27 : AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SUR LA DEMANDE DE DEROGATION AU PRINCIPE DE REPOS HEBDOMADAIRE**

Rapporteur : Mme Monique BOUQUIGNAUD, Vice-présidente

**A l'unanimité :**

Décide d'émettre un avis favorable sur la demande de dérogation au principe du repos hebdomadaire pour 11 dimanches pour les communes de Cambrai, Escaudoevres et Proville.

**DELIBERATION 2019-09-28 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – AIDE AU COMMERCE EN MILIEU RURAL EN COMPLEMENT DU FONDS D'INTERVENTION POUR LES SERVICES, L'ARTISANAT ET LE COMMERCE (FISAC) : MARIE FLEURS A RAILLENCOURT-SAINTE-OLLE**

Rapporteur : Mme Monique BOUQUIGNAUD, Vice-présidente

**A l'unanimité :**

Décide :

- d'allouer une aide de 554,67 € à L'EI Marie Fleurs,
- de conclure une convention entre la Communauté d'agglomération de Cambrai et l'EI Marie Fleurs ou toute société s'y substituant,
- d'autoriser le président à signer cette convention,
- de préciser que les crédits sont prévus au budget.

**DELIBERATION 2019-09-29 : TRANSPORT – CONVENTION ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CAMBRAI ET LE DEPARTEMENT DU NORD RELATIVE AUX MODALITES D'ORGANISATION ET DE FINANCEMENT DU TRANSPORT SCOLAIRE ET DES DESSERTES URBAINES POUR LE RESEAU DEPARTEMENTAL DANS LE RESSORT TERRITORIAL DE LA CAC POUR LA PERIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 AOUT 2017**

Rapporteur : M. Yves COUPE, Vice-président

**A l'unanimité :**

Décide :

- de rectifier la délibération en date du 25 juin 2018,
- d'accepter le versement de 290 387 € au département du Nord.

**DELIBERATION 2019-09-30 : TRANSPORT – CONVENTION AVEC LE CONSEIL REGIONAL RELATIVE AU FINANCEMENT DU TRANSPORT DES LYCEENS SUR LE PTU DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CAMBRAI – PERIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019**

Rapporteur : M. Yves COUPE, Vice-président

**A l'unanimité :**

Décide, afin que la CAC puisse bénéficier de cette aide régionale, d'adopter les termes de la convention annuelle et d'autoriser M. le Président à la signer.

**DELIBERATION 2019-09-31 : SUBVENTION AU CVEC – CONVENTION 2020 ET ACOMPTE**

Rapporteur : M. Marc DERASSE, Vice-président

**A l'unanimité :**

Décide :

- d'autoriser M. le Président à signer la convention d'objectifs et de moyens,
- d'accepter la demande de subvention du CVEC pour un montant de 300 000 €,
- d'accepter le versement d'un acompte de 150 000 €,
- de dire que les crédits sont prévus au budget principal 2019.

**DELIBERATION 2019-09-32 : SUBVENTION A L'UNION NAUTIQUE DE CAMBRAI**

Rapporteur : M. Marc DERASSE, Vice-président

**A l'unanimité :**

Décide :

- d'accepter la demande de subvention de l'Union Nautique de Cambrai pour un montant de 3 650 €,
- de dire que les crédits sont prévus au budget principal 2019.

**DELIBERATION 2019-09-33 : SUBVENTION A L'AMICALE LAIQUE – SECTION CANOE-KAYAK**

Rapporteur : M. Marc DERASSE, Vice-président

**A l'unanimité :**

Décide :

- d'accepter la demande de subvention de l'Amicale Laïque, section canoë-kayak pour un montant de 2 750 €,
- de dire que les crédits sont prévus au budget principal 2019.

**DELIBERATION 2019-09-34 : SUBVENTION A AMITIE BURKINA CAMBRESIS**



Rapporteur : M. Marc DERASSE, Vice-président

**A l'unanimité :**

Décide :

- d'accepter la demande de subvention de « Amitié Burkina Cambrésis » pour un montant de 2 272 €,
- de dire que les crédits sont prévus au budget principal 2019.

**DELIBERATION 2019-09-35 : SUBVENTION AUX AINES DE RIBECOURT-LA-TOUR**

Rapporteur : M. Marc DERASSE, Vice-président

**A l'unanimité :**

Décide :

- d'accepter la demande de subvention du club des Aînés de Ribécourt-la-Tour pour un montant de 2 160.47 €,
- de dire que les crédits sont prévus au budget principal 2019.

**DELIBERATION 2019-09-36 : CONVENTION D'ACCES A LA DECHETTERIE DE SAINT-AUBERT PAR LES HABITANTS DE VILLERS-EN-CAUCHIES**

Rapporteur : M. Jean-Marie DEVILLERS, Vice-président

**A l'unanimité :**

Décide :

- d'autoriser M. le Président à signer la convention avec le SIAVED,
- d'inscrire le coût de la participation de la CAC au budget des Ordures Ménagères,
- de prévoir un remboursement de la commune pour couvrir les frais à hauteur de 5 000 €/an.

**DELIBERATION 2019-09-37 : POLE GARE – MISE EN PLACE D'UNE VIDEO PROTECTION – DELAGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE**

Rapporteur : M. Jacques DENOYELLE, Vice-président

**A l'unanimité :**

Décide :

- de prendre la maîtrise d'ouvrage de l'opération,
- d'autoriser M. le Président à signer tout document à venir,
- d'inscrire au budget les lignes de dépenses correspondantes.

**DELIBERATION 2019-09-38 : CAMBRAI TANK 1917 : CREATION D'UN JARDIN DE LA PAIX. CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION**

Rapporteur : Mme Laurence SAYDON, Conseillère déléguée

**A l'unanimité :**

Décide :

- de valider l'aménagement d'un « Jardin de la Paix » sur le terrain du Cambrai Tank 1917
- d'autoriser le Président à signer la convention de partenariat avec l'association « Art et Jardins – Hauts de France ».

**DELIBERATION 2019-09-39 : VALORISATION DE CAMBRAI TANK 1917 - CREATION D'UN JARDIN DE LA PAIX – DEMANDE DE SUBVENTION – PROGRAMME LEADER**

Rapporteur : Mme Laurence SAYDON, Conseillère déléguée

**A l'unanimité :**

Décide :

- de valider le plan de financement pour le projet
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter la demande de subvention au titre des fonds FEADER du programme LEADER 2014/2020 pour un montant de 33 989.55 €
- de signer tout document relatif à cette demande de subvention.

*Aucune affaire ne restant à traiter, la séance est levée.*